



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Fonds Desjardins Jeunes entrepreneurs

500 000\$ supplémentaire pour les jeunes qui désirent démarrer ou développer leur entreprise

Mont-Laurier, le 24 octobre 2011- C'est le 20 octobre dernier à Ste-Agathe-des-Monts qu'a été lancée la phase II du programme Desjardins Jeunes entrepreneurs. Résultat d'une entente de partenariat entre les caisses Desjardins des Laurentides, le Forum jeunesse des Laurentides, Laurentides économique, les huit Centres locaux de développement ainsi que les deux Sociétés d'aide au développement des collectivités du territoire, ce programme se veut un appui financier innovateur pour les entrepreneurs de 18 à 35 ans qui désirent démarrer ou développer leur entreprise.

Cette nouvelle entente permet un investissement supplémentaire de 500 000\$, dont 300 000\$ provenant des caisses Desjardins des Laurentides et 200 000\$ provenant du Forum jeunesse des Laurentides, et s'ajoute aux 500 000\$ déjà investis lors du lancement du programme en 2008.

À titre de partenaire, Laurentides Économique assure la gestion globale du programme. Quant aux CLD et SADC, ils ont le mandat de recevoir les demandes des jeunes entrepreneurs et de les accompagner avant et après leur demande de financement.

« La synergie des différents organismes voués au développement économique de notre collectivité explique le succès du premier volet de ce programme. Devant la demande importante des jeunes qui désiraient se prévaloir de celui-ci, la réalisation d'un deuxième volet était devenue incontournable », de préciser Stéphane Lapointe directeur général du CLD d'Antoine-Labelle.

Prenant la forme d'un prêt à taux avantageux, ce programme, unique au Québec, peut servir de tremplin à des activités telles que le développement de marché, la création ou le lancement d'un produit, la participation à un salon commercial, colloque ou mission économique, l'automatisation d'un procédé et l'acquisition ou le transfert d'entreprise.

Les jeunes entrepreneurs de la MRC d'Antoine-Labelle qui désirent se prévaloir de ce programme sont invités à communiquer avec le CLD d'Antoine-Labelle ou la SADC d'Antoine-Labelle pour obtenir tous les renseignements nécessaires. Notons également que les Caisses Desjardins participantes pour la phase II du programme sont la Caisse de Mont-Laurier, de Ferme-Neuve, de la Vallée de la Kiamika sans oublier celle de la Rouge.

Bas de vignette : La signature officielle de l'entente en présence de quelques représentants des Caisses Desjardins des Laurentides, du Forum jeunesse, de Laurentides Économique, de la SADC et des CLD du territoire.

-30-

Source : Isabelle Legault, agente de développement économique
CLD d'Antoine-Labelle
819.623.1545 poste 406
i.legault@cldal.com